

> La garance voyageuse va migrer....

L'association qui gère le Lieu de vie des Gafets doit acheter la maison Bedos au centre du village afin d'y accueillir les enfants et leurs éducateurs.

> Fête locale

Pour la fête locale de mi-juillet, les jeunes Félois nombreux, efficaces ont fait leurs preuves en terme de restauration et d'organisation. La soirée-repas dans la cour de l'école proposée par le Foyer Rural fut une belle clôture pour une fête qui a ainsi su toucher des publics très divers.



> Tir à l'arc

Cet été, tous les archers n'étaient pas en vacances...



Luc Miassod secondé par Juliette Escande a accueilli avec dynamisme plus de 50 enfants du Centre de Loisirs de la Communauté des Communes pour une initiation au tir à l'arc dans la cour de l'école de Félines.

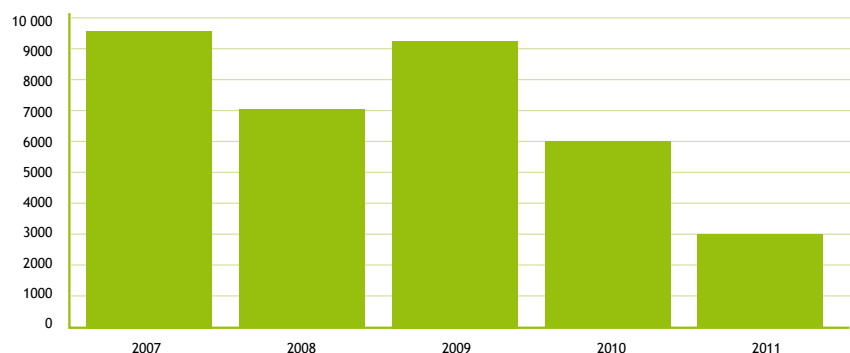
> Félines sur les écrans

Pas moins de 2 films vidéo ont été tournés lors de la soirée du 3 septembre. Félines aux informations régionales, Robert Marty comme acteur... ça le fait!

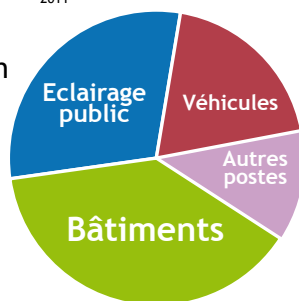
> Economies d'énergies

Avant d'attaquer le nouvel hiver, le temps du bilan. Grâce au remplacement de la chaudière et à une meilleure régulation et gestion du chauffage de la Mairie et de l'école, nous avons divisé par plus de 2 notre consommation de fuel tout en améliorant le confort. Nous avons également fortement réduit notre consommation d'électricité puisque la maternelle qui était chauffée à l'électrique est maintenant chauffée par des radiateurs reliés à la nouvelle chaudière. La fin de l'hiver a été douce mais ces résultats sont au-dessus de nos prévisions. Chaque année nous économiserons 4 500 litres de fuel et 6 000 kWh d'électricité, soit entre 4500 € (tarif actuel) et 5 500 € (tarif probable dans 5 ans). Compte tenu des subventions (9 000€ d'Hérault Energie), l'emprunt pour l'investissement (30 000€) sera remboursé par les économies en 5 ans. Pour l'environnement, c'est aussi plus de 50 000 kWh/an économisés et 15 tonnes de CO2 en moins chaque année.

Compteur fuel mairie - école



Notre commune dépensait en moyenne 20 000€/an pour l'énergie (fuel, électricité, carburants) dont 8000 € pour les bâtiments (chauffage, éclairage, équipements, ...), 6000€ pour l'éclairage public, 4000 € pour les véhicules et 2000€ pour les autres postes (station d'épuration, festivités, ...). Nous rejetons aussi 38T de CO2 chaque année.



Répartition dépenses énergie 2010

L'action sur la chaudière va améliorer nettement ce bilan. D'autres actions d'économies d'énergie ont été engagées depuis 3 ans (isolation, gestion, régulation, équipements, ...). En 2012, nous allons nous consacrer à l'éclairage public.

Agenda de fin d'année

- Samedi 22 octobre : Fête de la châtaigne au Foyer à partir de 18h (**Foyer rural**)
- Samedi 5 novembre : Loto à 21h au Foyer (**Club de Pétanque**)
- Samedi 12 novembre : Vernissage de l'expo «Le nu : travail d'atelier» (**Bibliothèque**)
- Vendredi 18 novembre au cellier : Théâtre au Cellier à 18h30 «Cinéma» Cie Esquif (**Bibliothèque**)
- Fin novembre : «En cheminant vers Compostelle» récit théâtralisé par Mireille Dautais et Annick Guermeur (**Bibliothèque**)
- Mercredis 30 novembre et 7 décembre : Ateliers de Noël (**Foyer rural - APEF**)
- Dimanche 4 décembre : Danses traditionnelles avec La Talvera (**Foyer rural**)
- Samedi 10 décembre : Marché de Noël de 10h à 18h (**Foyer rural**)
- Mercredi 21 décembre : Fête de la lumière (**Bibliothèque**)
- Concert de Noël à l'Eglise : Gospel (**Mairie**)
- 31 décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre (**Amis de Félines**)
- Décembre : Après-midi des aînés. Date à confirmer (**Mairie**)



> Éditorial du Maire

Le monde bouge: les aspirations à la liberté de nombreux peuples sont porteuses d'espoirs, la crise énorme, globale traîne son cortège de désolation.

Plus nous créons des richesses, plus les inégalités grandissent. Une poignée en profite, le plus grand nombre en souffre. Ce système ne fonctionne plus et il est paradoxal d'entendre de grandes fortunes du pays demander qu'on les taxe à des gouvernants qui ne savent que fabriquer des pauvres. Il est grand temps de répartir différemment les richesses du monde à tous les niveaux, de redéfinir les véritables priorités : services publics, éducation, santé, solidarité... dans le rural peut-être plus qu'ailleurs.

Dans le dernier journal, nous évoquions avec satisfaction l'augmentation du nombre d'habitants, ces jours-ci, à la rentrée, c'est la fréquentation de l'école qui nous réjouit. 50 enfants dans la cour, ce n'est pas rien. Mais pour accueillir correctement 30 enfants dans la classe des petits, nous avons dû ajouter une employée de mairie le matin. La priorité donnée à l'école est à ce prix, un prix élevé pour la commune.

Le Conseil Municipal utilise avec son budget les impôts locaux, et la petite part des impôts nationaux qu'il reçoit, pour adoucir les effets de la crise pour les Félois en affirmant ses priorités : que rien ne manque au projet des écoles, que l'emploi municipal pallie, certes petitement, l'explosion du chômage, que chaque projet personnel soit accompagné. Qu'une vie sociale et associative intense continue de mobiliser le village et que se cultiver soit accessible à tous, librement et pour l'essentiel, gratuitement.

Tout bouge, pas toujours dans le bon sens, mais nous maintenons nos engagements, en essayant de donner du sens à ce que nous faisons !

Le Maire,
Jean-Pierre Pastre

Un été festif et culturel !

> 3^{ème} exposition d'Art contemporain

Jomy Cuadrado et Lionel Laussédats ont combiné leur talent pour proposer une exposition riche et étonnante. Bois, fer, métal, pour le sculpteur Laussédats, puissance des couleurs pour le peintre Cuadrado : les deux expressions mises au service d'une «représentation de l'Homme», de son travail de ses révoltes.



> 3 septembre : Quna polida festa !

Malgré le temps orageux et menaçant, la place de la mairie fourmillait de plus de 500 personnes le soir du 3 septembre pour assister au concert de «La Mal Coiffée» et de «Du Bartas». Ce 3^{ème} rendez-vous festif municipal de fin d'été s'est déroulée selon la même organisation que les années précédentes : 5 producteurs de Félines et la cave coopérative étaient présents pour faire découvrir leurs vins; Deux associations du village (Association des Parents d'élèves et Club Félois du Livre) proposaient aux convives une assiette gourmande aussi goûteuse que colorée ainsi que de savoureux desserts.



Grâce à l'engagement militant des musiciens, des techniciens et des deux associations, grâce à la présence des viticulteurs du village, ce fut une très belle soirée et un grand succès populaire.



- > **Coût de la rentrée 2011**
- Papèterie : 1274,14 €
 - Manuels/fichiers : 607,06 €
 - Matériel de sport/jeux de cour : 1015,19 €
 - Mobilier : 700 €

> **Un demi poste d'Atsem supplémentaire à la maternelle**

29 enfants répartis en cinq niveaux de la Petite Section au CP, une salle de sieste étroite, des sanitaires insuffisants constituent des conditions d'accueil difficiles pour les petits. Le conseil municipal a donc décidé l'attribution d'un demi poste d'Atsem supplémentaire. Christine Hör, qui possède le CAP petite enfance, est placée en renfort tous les matins dans la classe des petits. Cet effort financier de la municipalité en direction de l'éducation de la petite enfance correspond à nos priorités.

> **Taxes d'urbanisme**

En accord avec la loi des finances 2010, le conseil a voté :

- la Taxe forfaitaire à payer par le propriétaire quand il vend un terrain nouvellement constructible compris dans la Carte Communale.
- La Taxe d'Aménagement à payer par le demandeur de permis de construire, celle-ci se substituant à la Taxe Locale d'Équipement. Le pourcentage attaché à la Taxe d'aménagement sera votée au prochain conseil.

> **Odeurs à la station d'épuration**

Les mauvaises odeurs autour de la station d'épuration du village proviennent d'un mauvais fonctionnement de la station, déréglée par des apports importants et indus de raisins et de résidus de vinification : ces déchets devraient être récupérés par les viticulteurs en vue de leur traitement.

> Rentrée des classes

Le village s'agrandit, se modifie... 50 enfants ont fait leur rentrée à l'école en septembre. M. Vialatte, le directeur, accueille à mi-temps 21 enfants du CE1 au CM2 ; Mme Grouvel prend la même classe le jeudi et le vendredi. Mme Fontanieu enseigne à 29 enfants de la Petite Section de maternelle au CP. Les services municipaux de cantine et de garderie, gérés conjointement avec l'APEF (Association des Parents d'Elèves) et animés par les employés de mairie, restent inchangés.



> Projet d'Art visuel à l'école

En fin d'année, sous l'influence de Lionel Laussédats, les enseignants ont mis en œuvre le projet de faire fabriquer aux enfants des sculptures avec des objets et matériaux trouvés dans la cave coopérative désaffectée. Du croquis à l'érection de l'œuvre sculpturale, les enfants ont visité et finalisé les étapes de la réalisation d'une sculpture. Leurs œuvres ont été installées sur la place de l'épicerie. Cette place aurait-elle trouvé sa vocation de parc à sculptures ?



> Emploi

Après de longues négociations avec « Pôle Emploi » et la MLI (mission locale d'insertion), le maire a obtenu 2 emplois en contrats aidés. Le premier de 3 fois 6 mois subventionné à 70 % par l'Etat, sur la base de 35 heures rémunérées au SMIC est occupé par Julien Chabbert. Le deuxième de 6 mois renouvelable jusqu'à 24 mois, retour à l'emploi après une longue maladie, débute le 1er novembre pour Jean-Luc Milliès. Ce contrat, subventionné également à 70% par l'Etat, est de 20h par semaine, payées au SMIC.

> Mise en œuvre de la nouvelle tarification de l'eau

- **Inciter à une baisse de la consommation**
- **Faire payer ceux qui consomment beaucoup**
- **Alléger la facture de ceux qui consomment peu**

Un logiciel de gestion des relevés et des factures d'eau est installé afin de faciliter le relevé des consommations et le travail de facturation. La tarification progressive votée au conseil municipal du 8 décembre 2010 sera appliquée pour la facturation à venir, soit en janvier 2012 pour les consommations de l'année 2011.

	m ³ /an		Tarif en €/m ³		
	de	à			
TRANCHE 1	0	50	1	Redevance Assainissement	0,70/m ³
TRANCHE 2	50	150	1,60	Abonnement compteur	10,67€
TRANCHE 3	150	300	2,30	Redevance pollution	0,168€
TRANCHE 4	> 300		2,90	Redevance modernisation réseau de collecte	0,12€

Taxes perçues par l'état

> Fuites et consommation induite

En août, la consommation d'eau a fortement augmenté, mettant à mal les économies à réaliser (notre objectif en 2011 est de consommer moins d'eau potable alors que la population du village croît). Cette augmentation est due à cinq fuites : quatre réparées immédiatement, la cinquième, sur le réseau principal qui descend de Camplong, n'a pas encore été détectée, et coule toujours. La mauvaise fabrication du réseau, son vieillissement et les malfaçons de branchement nous réserveront hélas d'autres désagréables surprises... En outre, **trop de personnes (d'ici ou d'ailleurs) utilisent l'eau potable de la borne située à la station d'épuration du village pour le jardin, les animaux ou le lavage de 4x4... Cette eau est payée par la collectivité. C'est bien plus simple et gratuit (pour tous) d'aller à la borne Route de Camplong utiliser l'eau de source.**

> Vie associative

Chalet du Club de Pétanque : Fin de l'épisode...

Depuis 2008, peut-être même depuis de nombreuses années, le club de pétanque sollicite la municipalité pour la construction d'un local au boulodrome. Au printemps, le conseil municipal a accepté de construire une cabane pour les activités des pétanqueurs. C'est chose faite grâce au travail des employés de mairie.



> Financement de la reconstruction du foyer

Mme Nicole Barthe, responsable de la Trésorerie de Capestang, à qui la Mairie avait demandé une expertise des comptes de la commune et une projection dépenses/recettes jusqu'en 2016, a rendu vendredi 23 septembre son diagnostic : il est possible d'emprunter jusqu'à 650000€ TTC en 2012 pour réhabiliter le Foyer Communal, à condition de maîtriser les coûts et d'obtenir 80% de subventions.

- > **Campagne de goudronnage**
Une enveloppe a été allouée par le Conseil Général pour la réfection des chemins communaux. Des travaux de voirie seront prochainement réalisés sur la route de Camplong, le Chemin des Rivières et le Hammeau de Camplong ; la mise en place de dos d'âne est aussi à l'étude.

- > **Location de terres**
La mairie a requalifié tous les contrats de location de terres communales en conventions de pâturage 3-6-9 renouvelables. Le contrat de location sur La Planète a été annulé.

- > **Pastoralisme**
Une étude diagnostic des possibilités de pâturage sur la commune a été réalisée par un technicien de la chambre d'agriculture. Le bilan révèle que le territoire a un fort potentiel quant à l'installation d'un troupeau. Un cahier des charges va être élaboré avant d'avancer le projet.

- > **Bientôt un Peladou pour les chasseurs ?**
L'arrière de l'ancien terrain de foot a été choisi par le Conseil Municipal pour y installer le Peladou. Les employés de mairie y amèneront l'eau, l'égout et l'électricité. Mais les contraintes techniques et financières ne doivent pas primer sur l'aspect esthétique et paysager. La réflexion est lancée, mais avec le concours des membres de la Diane, le Peladou verra le jour.

